

Pesticides : la santé des consommateurs en danger

Publié le 27 juin 2018

<http://www.fondation-nature-homme.org/magazine/pesticides-la-sante-des-consommateurs-en-danger/>

Vivre loin des exploitations agricoles n'est pas un gage de sécurité sanitaire. Consommer des aliments ayant subi un traitement phytosanitaire, ou boire de l'eau qui contient des résidus de pesticides, présente un risque pour notre santé. Les premières victimes étant les femmes enceintes et les enfants.

Des risques sur le système hormonal, immunitaire et même des effets neurologiques

En plus d'affecter le système reproducteur, les pesticides sont **des perturbateurs endocriniens : ils dérèglent le système hormonal.**

Certains pesticides ingérés à travers notre alimentation seraient associés, chez l'être humain, au cancer du sein, de la prostate et des testicules, à l'endométriose, à des malformations des organes sexuels, à une réduction de la fertilité mâle et à des problèmes liés au comportement, notamment chez les jeunes garçons.

Les pesticides affecteraient également le **système immunitaire.**

Des effets comme la chute de production d'anticorps et des réactions d'hypersensibilité retardée pourraient aussi être associés à l'exposition à certains pesticides. Plusieurs pesticides communément utilisés pourraient supprimer la réponse normale du système immunitaire humain à l'invasion de virus, de bactéries, de parasites et de tumeurs.

Certains insecticides pourraient aussi être responsables **d'effets neurologiques.** Ces effets peuvent parfois persister pendant plusieurs années et souvent sans que le lien ne soit fait avec l'exposition à ces produits. Des effets tels des difficultés comportementales, psychologiques, motrices, sensorielles et cognitives ont été rapportés dans la littérature scientifique. Par exemple, de la nervosité, des dépressions, des difficultés d'élocution et de concentration, des pertes de réflexes et des tremblements ont parfois été associés à l'exposition à des insecticides.

Le scandale du chlordécone

Dans les Outre-mer, et notamment aux Antilles, la population est particulièrement exposée aux risques sanitaires liés aux pesticides. Aujourd'hui encore, le chlordécone, qui passe dans la chaîne alimentaire, distille son poison un peu partout. Pas seulement dans les sols, mais aussi dans les rivières, une partie du littoral marin, le bétail, les volailles, les poissons, les crustacés, les légumes-racines... et la population elle-même ! La quasi-totalité des Guadeloupéens (95 %) et des Martiniquais (92 %) sont contaminés au chlordécone (étude avril 2018 santé publique France). L'utilisation incontrôlée du chlordécone aux Antilles serait à l'origine d'un taux record de cancer de la prostate. Ce pesticide visant à lutter contre les charançons dans les bananeraies et classé comme cancérigène, mutagène, et reprotoxique probable pour l'homme. En 2016, la Martinique a détenu le record mondial du nombre d'hommes touchés par le cancer de la prostate. Par ailleurs, selon les

chiffres publiés en janvier 2017 par l'ARS locale, le nombre de naissances de prématurées et de grands prématurés est quatre fois plus important sur l'île que la moyenne nationale.

La FNH demande que la transparence soit faite sur les denrées alimentaires. Dans la Loi agricole en discussion, elle porte une proposition permettant aux consommateurs d'avoir le choix et de connaître le nombre et la toxicité des traitements phytosanitaires reçus par un produit.

Elle soutient également la demande de l'association Phyto-Victimes, d'un fonds d'indemnisation des victimes des pesticides, qu'il s'agisse des apiculteurs, victimes des néonicotinoïdes, ou des antillais, victimes du chlordécone.

LIRE AUSSI NOTRE ARTICLE : "[Pesticides : Hauts risques pour les agriculteurs et les riverains](#)"

Pesticides : Hauts risques pour la santé des agriculteurs et les riverains

Publié le 27 juin 2018

<http://www.fondation-nature-homme.org/magazine/pesticides-hauts-risques-pour-la-sante-des-agriculteurs-et-les-riverains/>

Alors que le Président de la République s'était engagé à faire interdire sous 3 ans le glyphosate, herbicide dangereux, le projet de loi Agriculture et Alimentation récemment voté n'en fait pas mention. Pire, l'amendement proposé par un groupe de députés visant à le faire interdire n'a pas reçu le soutien du Gouvernement et a été rejeté lors du vote. Si les conséquences négatives de l'exposition aux pesticides sur la santé sont peu chiffrées car l'étude des maladies dites "environnementales" est balbutiante, elles restent néanmoins irréfutables.

La manipulation et la pulvérisation de pesticides exposent les agriculteurs a de nombreux risques sanitaires.

En juin 2013, l'Inserm a publié une synthèse (1) démontrant le lien fort entre l'exposition aux produits phytosanitaires et le développement de cancers et maladies neurodégénératives. Les agriculteurs sont particulièrement sujets aux cancers de la prostate et du sang (leucémie).

L'exposition chronique des riverains à certains pesticides couramment utilisés est également facteur de risques. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé de nombreux pesticides comme probablement cancérogènes pour l'humain. Le "probablement" peut interroger. En réalité, il n'est qu'une précaution de langage dans la mesure où cette cancérogénicité est validée formellement mais pas statistiquement. Les types de cancers les plus souvent cités dans leurs études sont le cancer du cerveau, le myélome multiples (cancer de la moelle osseuse), les sarcomes des tissus mous, les lymphomes non hodgkiniens, la maladie de Hodgkin et la leucémie.

Concernant les maladies neurodégénératives, une personne âgée ayant été exposée aux pesticides a 5,6 fois plus de risques de développer la maladie de Parkinson et 2,3 fois plus la maladie d'Alzheimer qu'une personne non exposée (2).

L'usage de produits phytosanitaires responsable de 2% des maladies des agriculteurs

Les représentants de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont reconnu que l'usage de produits phytosanitaires était responsable de 2% des maladies professionnelles des agriculteurs. La MSA a tardé à reconnaître le lien entre pesticides et maladies pour des raisons probablement culturelles et budgétaires. Ainsi, ce chiffre pourrait être en réalité supérieur.

En 2016, 61 assurés de la MSA se sont vus reconnaître une maladie professionnelle provoquée par l'utilisation de pesticides. 25 présentant une hémopathie maligne et 36 une maladie de Parkinson.

Lors des épandages une partie des pesticides pulvérisés est transportée par l'air. Les riverains sont donc contaminés par voie respiratoire. Cette contamination a des conséquences qui peuvent être particulièrement graves chez les enfants et les femmes enceintes. Les pesticides passant la barrière placentaire, ils peuvent être à l'origine de malformation du fœtus, problèmes cardiaques, pulmonaires, cérébraux (moteur et cognitif), problèmes hormonaux, et déficiences du système immunitaire. En effet, des travaux compilés par l'Inserm, démontrent que les fœtus exposés aux pesticides semblent plus susceptibles de développer des leucémies, des tumeurs cérébrales, des malformations congénitales ou des troubles du développement cérébral. Certains effets liés à la **reproduction**, dont l'avortement spontané, la prématurité, une diminution de la fertilité, une diminution de la production et de la mobilité des spermatozoïdes, sont parfois soupçonnés.

La FNH demande ainsi l'interdiction des pesticides des plus dangereux, le respect strict d'un protocole lors de l'épandage (que ce soit pour l'agriculteur ou pour les riverains) et la mise en place de zones non traitées autour des habitations et lieux accueillant du public sensible.

La FNH soutient le déploiement des alternatives aux pesticides. Les agriculteurs doivent être accompagnés vers la sortie du glyphosate en 2021. Le renforcement d'un grand plan bio, permettra, a minima, d'atteindre l'objectif de 15% de surfaces agricoles bio en 2022 et l'installation d'agriculteurs biologiques sur les zones de captage d'eau potable.

LIRE AUSSI NOTRE ARTICLE : "[Pesticides : la santé des consommateurs en danger](#)"